



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 18

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-trois septembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2024.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Céline DESSIMOND ; Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Sophie CARRE ; Rémi CHABANAT ; Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Héloïse FERRIER ; Laurent SERIER

Ont donné procuration :

Mme Nicole MARQUES à Laurent DOLCEMASCOLO

Mme Christian ROBIN à Elisabeth BRUSSAT

M. Jean-Louis ROUVIDANT à Daniel MAURIN

Absents :

Cindy FOUR

Secrétaire de séance : Laurent DOLCEMASCOLO

DELIBERATION

Marché public : Travaux de voirie 2024

N°2024/09/62

Objet : Marché public

Madame le Maire expose au conseil municipal le programme de voirie 2024 ;

Une procédure de marché à procédure adaptée a donc été lancée.

Deux entreprises ont déposé une offre

- Eiffage
- TP RENON

Après analyse des offres l'entreprise Eiffage est économiquement la plus avantageuse pour un montant de 139 466.50 €.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal à l'unanimité.

AR Prefecture

063-216302653-20240923-20240962-DE
Reçu le 01/10/2024



COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 septembre 2024

- Approuve le programme de travaux de voirie.
- Autorise Mme Le Maire à signer le marché avec l'entreprise EIFFAGE.

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 23 septembre 2024

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

AR Prefecture

063-216302653-20240923-20240962-DE
Reçu le 01/10/2024